

**Hall d'exposition dénommé « Parc des expos de la Gare »
Rue du 11 Novembre -85500 LES HERBIERS**

DOCUMENT TECHNIQUE

Cet ensemble d'exposition est composé de :

- L'Atelier 19 : un hall de 4 256 m² dont 3 227 m² accessible au public
- L'Atelier 20 : un hall de 1 047 m²
 - o Une salle banalisée de 46,50 m²
 - o Un PC sécurité de 17,59 m²
 - o Deux bars avec réserve
 - o Deux blocs sanitaires
 - o Un espace accueil sécurisé : 34 m²

Le sol est constitué d'une résine.
La hauteur sous charpente est de 4,50 m.

CLASSEMENT

L'établissement est classé L.T.X de 1^{ère} catégorie pouvant recevoir au total 4 300 personnes.

Atelier 19 : 3 227 personnes
Atelier 20 : 1 047 personnes
Salle banalisée : 46 personnes

Bien entendu, il est conforme à la législation en vigueur concernant l'accessibilité aux P.M.R.

MOYENS TECHNIQUES

Equipement électrique :

- o Eclairage général d'ambiance
- o Rail d'alimentation électrique équipé de connecteurs 32A pouvant recevoir la puissance nécessaire aux alimentations diverses de stands (équipement des coffrets non fournis)
- o Un éclairage de sécurité
- o Un système S.S.I de catégorie A avec alarme type 1
- o Une sonorisation d'ambiance équipée de sphères HP, ampli, lecteur CD, MP3 et un micro.

Eau : Un réseau R.I.A. – alimentation eau chaude aux sanitaires et bars

Chauffage : Le bâtiment n'est pas équipé en chauffage. Néanmoins, des gaines de diffusion d'air avec générateur de chaleur extérieur peuvent être posées par l'organisateur de l'évènement.

Remarque : Ce descriptif n'est pas exhaustif. Concernant la sécurité, il appartiendra, entre autres, aux organisateurs de déposer un dossier d'autorisation de tenue de manifestation deux mois avant son ouverture aux services concernés.